

CONFÉRENCE DE PRESSE DE M. FRANÇOIS MITTERRAND, PRÉSIDENT DE LA RÉPUBLIQUE, À LA MAISON DE L'ENTENTE, NIAMEY, VENDREDI 21 MAI 1982.

21 MAY 1982 - SEUL LE PRONONCÉ FAIT FOI

Mesdames et messieurs,

- Après le séjour que je viens donc de passer avec les membres du gouvernement et mes proches collaborateurs, que j'achève, que nous achèverons après le repas qui aura lieu à la résidence où j'aurai le plaisir de recevoir le président de la République du Niger `Seyni Kountché`, nous gagnerons la Côte d'Ivoire.

- Nous aurons donc passé quarante huit heures, que je crois très utiles, et nous allons vous en parler. C'est l'objet de cette rencontre. Je ne suis pas naturellement dans la situation de demander à la presse de ne parler de rien d'autre mais on va s'efforcer de ne pas parler de tout, ce qui nous conduirait à ne parler de rien.

- Je me contenterai de vous dire que j'adresse par votre intermédiaire mon salut à tous les pays du Sahel à-partir de Niamey. Certes, nous avons des liens particuliers qui sont, je crois, très solides avec le Niger, mais en choisissant comme première étape en Afrique noire le Niger, j'ai dit ce qui a motivé ce choix. J'ai évoqué l'histoire, la nature des relations actuelles, les relations personnelles que j'ai avec le président Kountché, tout cela c'est connu, n'y revenons pas. Mais aussi cela avait pour moi valeur d'exemple ou de symbole car en choisissant le Niger je choisissais le Sahel. Et pour moi, c'était quelque chose de très important que d'attirer l'attention de mon pays et des autres sur le problème du Sahel. Et en même temps, je voudrais qu'à-partir de Niamey, c'est-à-dire de votre pays, monsieur le président, des pays comme le Mali, la Haute-Volta et comme le Tchad en-particulier, entendent l'appel amical que je leur adresse. Leurs problèmes sont des problèmes du même type, même s'ils ne sont pas abordés de la même façon et il faut qu'ils sachent que si je me trouve aujourd'hui au Niger, ce sera pour aller un jour leur rendre visite et que ma préoccupation à leur égard est déjà inscrite dans mon esprit. Pour celles et ceux d'entre vous qui connaissent bien les problèmes africains, je dirai des choses peut-être un peu vaines ou des redites. Pour celles et ceux qui les connaissent moins, je rappellerai que les pays comme ceux du Sahel sont tous des PMA - ces trois lettres un peu barbares qui veulent dire pays les moins avancés - ils sont tous parmi les pays les moins avancés. La nature y est peu clémente et donc l'imprévisibilité économique y est plus rude qu'ailleurs.

C'est très difficile de prévoir lorsque pendant plusieurs années une terrible sécheresse s'abat sur un territoire. C'est très difficile de prévoir lorsque vous êtes à la merci, comme vous l'êtes actuellement pour votre actuelle saison, de la pluie. La pluie va-t-elle venir, ne viendra-t-elle pas, aura-t-elle trois jours, huit jours de retard ? Les conséquences économiques et humaines sont considérables. C'est ainsi que les choses se passent au-point que cette alternance peu prévisible de périodes d'abondance et pauvreté peut finir par décourager les populations. Il faut donc aux responsables politiques une grande continuité de vue et un grand courage moral pour parvenir à dominer ces difficultés en même temps que cela les conduit à multiplier les plans de développement, et sur-le-plan des relations bilatérales comme sur-le-plan des institutions internationales à organiser le mieux possible une vue à distance. Si l'imprévisibilité est la règle à un an près, il faut considérer que précisément l'intelligence humaine et la solidarité doivent permettre sur une certaine distance de corriger ces éléments.

- Pour des investissements, pour des barrages, pour créer des zones agricoles, pour développer de nouvelles sources industrielles, d'où la nécessité de démultiplier de nouvelles sources d'approvisionnement en énergie, d'où la nécessité d'accorder aux ressources naturelles, aux matières premières comme c'est le cas de l'uranium ici, une certaine garantie devant les fluctuations des cours. Or, ces problèmes ne sont pas seulement ceux du Niger même s'il est des problèmes spécifiques au Niger, ce sont les problèmes du Sahel.

- Je me suis expliqué sur ces sujets, répondant à toute une série de questions qui m'ont été posées, essayant de le faire d'une façon globale avant de vous laisser, mesdames et messieurs poser les questions de votre choix.

- Bien entendu, si le président Kountché souhaite dire quelques mots, il ne m'appartient pas de lui donner la parole. Il est chez lui, tout en étant avec nous, un peu chez nous, puisque disons que nous partageons nos obligations et nos responsabilités et que nous nous trouvons très bien l'un chez l'autre.\

Question.- ...

- Le Président.- L'impression générale et principale que j'en retire, c'est, résumée en deux mots : confiance et sérieux. Nous avons fait un travail sérieux sans éclairer la réalité de mirages comme l'on en trouve très aisément au nord d'ici par l'effet même de la nature. Sérieux et confiance, c'est-à-dire que nous avons pu parler de tout ce qui touche à la vie de nos pays, à leurs responsabilités, sans dissimuler nos propres problèmes, dans un climat de confiance. Je réponds à votre question, messieurs : le sérieux du travail et la confiance entre les responsables. Quels résultats ? Eh bien, nous avons fait un bilan tout à l'heure, commencé par un deuxième entretien de plus d'une heure entre les deux chefs d'Etat et prolongé par une conférence élargie avec les responsables gouvernementaux et mes collaborateurs directs sur un certain nombre de dossiers. Ces dossiers, je me contente de les énumérer : c'est d'abord celui de l'uranium qui subit la pression de la chute des cours et sur lequel la France bien entendu ni le Niger, ne peuvent à elles seules compenser ce qui résulte d'un marché international lui-même soumis à des à-coups de spéculation. Mais enfin, la France contribue à retenir cette chute que j'espère provisoire et aide autant qu'elle peut le Niger à traverser cette passe difficile. Et puis il y a le développement des installations et leur utilisation. A cet égard, des experts et de grands experts, je pense en-particulier aux responsables de la COGEMA, M. Pecqueur et M. de Wissocq, sont venus là le mois dernier et ils nous disaient que l'on pouvait revoir dans-le-cadre des installations existantes, de nouveaux investissements. Voilà un dossier. Les prix d'une part et, d'autre part, les techniques.\

`Réponse`

- Un deuxième très grand dossier c'est celui du barrage. A quel endroit ce barrage doit-il être implanté ? Ca fait déjà longtemps que la France a donné son accord au projet du Niger car le problème du site est naturellement déterminant et le site doit entraîner des investissements pour utiliser au mieux les terres agricoles qui seront reconquises ou conquises grâce-à ce barrage, de même que pour envisager les conséquences sur-le-plan industriel à-partir de la production d'électricité. Voilà le problème du site. Il y a le problème des investissements car nous sommes de nombreux partenaires dans cette affaire qui dépasse les moyens d'un seul pays. Disons que la France peut avoir une vertu incitatrice parmi les bailleurs de fonds pour fixer le site et ses implications. A cet égard, nous continuons d'avancer, car on avance, et la France, nos amis Nigériens le savent, exercera un rôle qui est de donner l'élan et de maintenir le rythme pour régler les problèmes qui restent à régler, en-particulier les parts de financement considérables qui doivent être engagées.

- Il y a un problème de cimenterie qui pose également un problème de site et de rythme d'évolution pour que se développe ce moyen déterminant qui touche par définition au bâtiment, aux constructions, aux travaux publics.

- Il y a le problème des télécommunications qui doit normalement suivre un bon rythme et qui est également déterminant pour le Niger.

- Il y a les énergies renouvelables : vous avez pu constater, mesdames et messieurs, que si l'on ne parvenait pas à développer l'énergie solaire ici, ce serait à désespérer. Eh bien, il y a ce point de vue à mettre des techniques au-point, il en est bien entendu, mais cela doit s'accorder à la -nature du pays, au développement de l'artisanat local, car il ne suffit pas d'installer de nouvelles techniques, il faut aussi entretenir, c'est-à-dire régler les problèmes de maintenance.\

`Réponse` Il y a pour ce qui touche le Niger lui-même, et c'est sous sa responsabilité, mais, puisqu'il existe une coopération, la France intervient notamment sur le problème de l'école et de la formation professionnelle. Tous ces problèmes, eh bien ils ont été étudiés au-cours de nos conférences directes et de la conférence élargie, mais cela a été davantage réservé à nos conversations particulières entre le président Kountché et moi-même. Ce sont des problèmes de politique générale propres à l'Afrique ou propres au monde qui intéressent la vie de nos pays et leur sécurité. Mais là, je suppose, je répondais au journaliste nigérien qui me posait la question, je suppose que d'autres que lui ont des questions à me poser. Je voudrais simplement qu'il sache que le résultat de nos conversations était très concret. Nous

ne nous sommes pas contentes de poser des problèmes généraux, il vient de le constater.\

Question.- ...

- Le Président.- Eh bien cela, seule la pratique peut le démontrer. La définition théorique, tracer la frontière idéale, le langage trouvera toujours les ressources du vocabulaire et dans ce langage. Lorsque je vous ai dit : présence oui, ingérence non, cela avait une signification politique mais c'est sur le terrain et dans la pratique des choses que cela doit se constater. Peut-être aussi que c'est la -nature des relations entre les responsables qui permet de rester sur la frontière théorique tracée. Pour cela, il faut que les pays qui ont besoin de voir leur sécurité assurée pour partie par de bons accords avec la France se sentent, pardonnez-moi de réemployer le mot déjà dit, en confiance. S'ils ne sont pas en confiance et s'ils se disent : ah bon, j'ai besoin de la France et j'entre dans un processus néo-colonial, naturellement cela gêne les -rapports. Il faut avoir confiance. Il faut ensuite que la France parle clairement à ses partenaires et qu'elle leur dise : la coopération militaire ne signifie pas que la France va se substituer à votre responsabilité politique. Cela n'a pas du tout été demandé, cela n'est même pas entré dans la conversation avec le président Kountché. Cela a pu se produire ailleurs, dans les temps passés. Cette sécurité s'applique au pays en question, à son unité, à son indépendance. Il ne se pose pas en termes de politique intérieure, et je reconnais que parfois, monsieur Bortoli, cela n'est pas toujours aisé car ce sont des positions gouvernementales qui expriment ce que peut être la sécurité d'un pays. C'est la sagesse, la connaissance des choses, des gouvernants qui peut seule répondre à votre question.\

Question.- ...

- Le Président.- La France n'est pas le gendarme de l'Afrique, il faut bien vous mettre ça dans l'esprit. Elle n'a pas du tout l'intention de se comporter comme telle. Donc, lorsque vous me posez le problème de la Namibie, je peux vous répondre que la France participe activement au groupe des Cinq. Je dirai même que, sans excès d'orgueil national, je peux dire que si la France n'y avait pas été, je ne suis pas sûr que le groupe des Cinq aurait résisté et durerait encore, ou bien pourrait être à la veille d'obtenir des résultats intéressants, comme cela paraît être le cas. Je dis cela avec prudence, bien entendu. Parvenir autour de la Namibie à donner à ce pays les moyens dont il doit disposer, ce serait une très heureuse façon de s'engager sur d'autres terrains voisins car il ne faut pas se dissimuler que tant que ce problème ne sera pas résolu, indépendamment de quelques autres, les relations empoisonnées entre l'Afrique du Sud et l'Angola justifieront toutes les conséquences que vous connaissez, c'est-à-dire la présence de troupes armées étrangères. Cette sécurité-là, je n'en suis pas l'arbitre ni même un acteur. C'est une sécurité qui touche à une partie de l'Afrique sur laquelle notre rôle est diplomatique et non pas militaire.\

`Réponse` Dans le problème du Sahara occidental également, la France n'a aucunement l'intention d'intervenir elle-même. Elle considère que les pays qui sont intéressés sont majeurs et qu'à-partir du moment où les Saharaouis sont engagés dans un processus, un processus qui, je l'espère, est de paix, ce n'est pas du tout à la France d'exercer une médiation qu'on ne lui demande pas et sur laquelle elle réfléchirait à deux fois et peut-être même à trois, avant de s'y exercer. Mais comme nous sommes les amis de plusieurs des parties prenantes - les premières parties prenantes étant bien entendu les habitants de cette région, et puis qu'il y a les intérêts internationaux qui, de façon très visible, s'en mêlent, nous, nous sommes en bonne relation avec tous ceux qui se trouvent dans cette région - si on nous demande notre avis, nous le donnons. Si nous pouvons contribuer diplomatiquement à un heureux règlement nous le faisons, et un référendum permettant l'autodétermination du Sahara occidental nous paraît être la meilleure méthode. Tout ce qui préjugerait la décision des intéressés eux-mêmes d'une façon trop rapide, risquerait de compromettre le processus. Voilà ce que nous pensons, nous le disons. Et nous cherchons autant que possible à être utiles aux uns et aux autres. Je répète : c'est d'abord au peuple saharoui de se déterminer et si les conséquences de ce choix intéressent, comme cela se conçoit, le Maroc, la Mauritanie, l'Algérie, d'autres encore, alors que cela se détermine d'abord au sein de l'Organisation de l'unité africaine `OUA`. La France n'entend pas se substituer à elle.\

`Réponse` De même, lorsque le gouvernement provisoire du Tchad `GUNT`, celui qui a été reconnu par l'OUA, a décidé ou a demandé du moins qu'il y ait le retrait de troupes étrangères, chacun a des solutions mirifiques à proposer toujours, moi je ne prétends pas en avoir. Je constate simplement que si les armées libyennes se sont retirées du Tchad c'est tout de même pendant que nous exerçons, ou mettons en oeuvre la politique que nous avons nous-mêmes définie. Ce qui comporte une contrepartie.

Je veux dire que cela n'a pas fait l'objet d'une discussion dans laquelle chacun apporte une concession. Cela s'est fait de soi-même.

- C'est aussi parce que la France pouvait inspirer confiance et que l'on savait bien qu'elle n'avait pas l'intention, elle, de procéder à des expéditions militaires pour arbitrer les problèmes qui sont les problèmes des Tchadiens. Naturellement, à partir du moment où on savait que la France n'était pas dans cette disposition d'esprit cela facilitait l'évacuation du Tchad pour les autres armées étrangères. Alors, il se trouve qu'aujourd'hui il y a des points de fixation du conflit sur lequel, je dois dire, la France a peu de prise. Que les Tchadiens se déterminent eux-mêmes. Nous faciliterons bien entendu tous les moyens de parvenir à l'apaisement des passions et à la réconciliation nationale toujours autour des thèmes d'unité, d'indépendance. Mais les Tchadiens d'abord, l'OUA ensuite, ont des responsabilités premières. La France, en raison de l'histoire, de ses liens avec le Tchad, des intérêts qui sont les siens, contribuera autant qu'elle le pourra au retour à la paix au Tchad. Elle contribuera comme elle l'a déjà fait, car nous avons tout de suite accepté de revenir au Tchad pour reconstruire, par exemple à N'Djamena, pour que nos médecins puissent soigner les malades ou les blessés, pour que nos ingénieurs rétablissent les télécommunications. Nous sommes prêts à intervenir pour aider à ce que les communications par les aéroports puissent de nouveau fonctionner. Nous avons envoyé un ambassadeur à N'Djamena. Nous avons fait tout ce qui était de notre ressort et le gouvernement reconnu par l'OUA, le gouvernement reconnu sur-le-plan international, eh bien nous avons avec lui des relations normales. Mais nous ne prétendons pas nous mettre à sa place pour trancher de ce qui est bon et de ce qui est mauvais pour le Tchad, pas plus que nous n'entendons nous poser en arbitre. Cela n'est pas notre affaire. Mais la sécurité ou l'insécurité du Tchad peut en effet, comment dirais-je, devenir contagieuse. L'insécurité, c'est ce que voulait dire tout à l'heure monsieur le président Kountché. Je ne veux pas répondre à toutes les questions à la fois si l'on m'en parle, je vous répondrai.\

Question.- ...

- Le Président.- Non, non, c'est le problème que pose la vie quotidienne, je ne préjuge pas. Je verrai bien. Simplement on est prévenu.

- Question.- ...

- Le Président.- Y mettre fin d'un seul coup, non. Faire des progrès, oui. Et j'aurai l'occasion d'annoncer avant la fin de mon voyage africain actuel un certain nombre de mesures. Il est vrai qu'il y a une injustice. J'aurais bien voulu que cette injustice fut réparée avant que je n'assume les responsabilités du pouvoir parce qu'il me faut rattraper un retard tout à fait regrettable. Alors nous nous sommes déjà placés sur le chemin du retour à la justice, étant entendu que dans une période où les disponibilités budgétaires se restreignent, il nous est difficile de rattraper d'un seul coup ce que les années précédentes auraient pu permettre d'esquisser peu à peu.\

Question.- ...

- Le Président.- Mais le président Chadli sait bien que la France respecte la souveraineté des Etats d'Afrique et des autres. Il sait bien que ce n'est pas notre affaire, que nous ne nous mêlons pas de ce qui ne nous regarde pas, et que le Zaïre est majeur, que le Zaïre fait ce qu'il veut, que la France n'a ni à lui dicter ni même à lui conseiller dans le domaine de ses relations internationales ce qu'il convient pour le Zaïre. Donc le président Chadli ne m'a pas posé la question parce que cela ne lui est même pas venu à l'esprit. Il sait bien qui je suis et ce qu'est la France. Ne craignez pas, n' imaginez pas d'autre part je ne sais quelle conjuration, dans une diplomatie secrète de la France. Elle a assez à faire avec ses problèmes la France, pour qu'elle ne se charge pas de ceux des autres. Et puis, dans une affaire aussi difficile, je connais pour ce qui me concerne, je connais parce que je vis constamment les difficultés d'un pays comme le nôtre - je parle de la France - dès qu'il aborde les problèmes du Proche-Orient. Alors est-ce que vous croyez vraiment que je vais surcharger ma besogne en me mêlant de ce qui peut se passer entre le Zaïre et Israël et le cas échéant d'autres pays d'Afrique noire ? La France, elle, reconnaît et Israël et bien entendu les pays Arabes de la même région. Très bien, donc nous avons des relations diplomatiques avec des antagonistes, des antagonistes qui ne sont pas naturellement antagonistes mais enfin qui comme vous le savez ont un contentieux par-rapport à l'existence d'Israël pour certains et en tout cas par-rapport au devenir du peuple palestinien. Notre pratique à nous, c'est les relations diplomatiques que l'on préserve autant que l'on peut les préserver et je ne vous cacherai pas que nous

avons des relations diplomatiques avec des pays qui ne nous plaisent guère. Je ne dirai pas lesquels, mais nous en avons parce que, finalement il vaut mieux être là qu'absent. Des cas peuvent se présenter mais nous le verrons bien. Ne préjugeons pas non plus sur ce terrain. Alors je peux vous mettre tout à fait à l'aise et vous tranquiliser. Non la France n'a pas subrepticement conseillé de reconnaître Israël. Elle ne juge ni bien ni mal, elle respecte l'indépendance des pays africains et je dois dire qu'on a oublié de la consulter. Je n'ai pas pris ça du tout en mauvaise part. Je dirai même que ça m'a plutôt arrangé. Mais qu'est-ce que vous voulez, il faut s'habituer à cela, ils sont indépendants et nous aussi.\

Question.- ...

- Le Président.- Non, mais pourquoi voulez-vous qu'ils nous consultent ? Mais, remarquez que c'est la suite logique de l'intervention précédente. Pourquoi voulez-vous qu'ils nous consultent ? Moi je n'ai pas consulté M. Chadli lorsque j'ai décidé l'expulsion de l'attaché militaire et de l'attaché culturel syriens `après l'attentat rue Marbeuf`. J'avoue que j'ai oublié de téléphoner à Alger juste avant. Je n'y ai même pas pensé, et je n'ai pas cru offenser le président Chadli en oubliant cette démarche. Et pour reprendre exactement ce que je disais tout à l'heure, supposez que j'y pense, vous croyez que ça l'aurait arrangé ? Le président Chadli a les relations qu'il veut avoir. Et comment voulez-vous que le président Chadli, chef de l'Etat algérien ait exactement le même type de relations avec les autres Etats arabes, musulmans, que la France qui n'est ni arabe, ni musulmane. Chacun de nous a ses priorités, ses exigences et nous veillons surtout à ne pas rendre ces exigences contradictoires. Elles sont parfois contraires. Mais vous connaissez la distinction philosophique entre les deux mots. Ils sont parfois contraires, nous nous efforçons de ne pas les rendre contradictoires.\

Question.- ...

- Le Président.- Nous avons parlé de tout ou presque. Mais ça, ça nous regarde. Nous n'avons pas parlé de ce qui relève de la seule autorité de chacun de nos Etats.

- Question.- ...

- Le Président.- Ce que j'admire c'est que vous ayez pu croire un instant que je répondrais à votre question. Ce matin, j'ai pensé au 21 mai en me disant tiens, mais c'est l'anniversaire de mon frère Jacques `Mitterrand`, je vais lui envoyer un télégramme. Je n'ai pas du tout pensé "tiens mais c'est l'anniversaire de mon investiture". Le 21 mai 1982 est un jour comme les autres. C'est un jour de travail dans l'accomplissement de ma tâche avec ce côté particulier que je m'y trouve parmi des amis étrangers et que cela me fait grand plaisir. C'est vrai qu'après tout ce que je fais actuellement au Niger est un accomplissement heureux de ce qui s'est passé le 21 mai 1981. Sans quoi en effet, si cela ne s'était pas produit comme cela, je ne serais sans doute pas venu à Niamey dans les mêmes conditions. Enfin, je vous laisse le soin de tirer les conclusions de mon changement de situation entre le 10 mai et le 21 mai et de ce qui s'est passé auparavant. Ca, messieurs, vous êtes capables de l'imaginer.\

Question.- ...

- Le Président.- Je n'ai qu'une chose à dire à ce sujet. Quand la France souscrit des accords militaires de coopération avec un autre Etat où qu'il soit, en Europe, en Afrique ou ailleurs, la France respecte ses engagements, simplement elle reste libre d'y souscrire ou non. Mais là où ces accords existent, ils sont maintenus, là où les accords de ce type seront signés, la France respectera toujours son engagement et se considérera comme coresponsable dans-le-cadre de ces accords de la sécurité au regard de l'extérieur des pays en question. Faut-il ou fallait-il le redire ? Dans ce cas-là c'est dit. Ce qui veut dire que le gouvernement français examinera toujours chaque cas séparément d'un autre. Chaque cas à sa valeur propre. Pour ce qui concerne l'avenir et pour ce qui concerne le présent lié au passé, c'est-à-dire, là où existent déjà des accords de coopération de ce type, la France persévère, maintient ses engagements et les pays qui ont contracté avec elle doivent être sûrs que la présence de la France se marquera par la solidarité qui répond très exactement aux engagements pris, ni plus ni moins.\

Question.- ...

- Le Président.- Mais oui, mais ça c'est ce que certains d'entre vous écrivent. Moi, je suis toujours ébahi, je me frotte les yeux quand je lis cela. Bon, bien, c'est une tarte à la crème, qu'est-ce que vous voulez que j'y fasse. Il fallait rassurer l'Afrique, mais je n'ai pas du tout besoin de rassurer l'Afrique, pas du tout, pas le moins du monde, bien sûr, il doit bien y avoir deux ou trois chefs d'Etat par là qui ont dû se dire : voilà les socialistes au pouvoir à Paris, cava nous compliquer la vie, c'est bien possible. Mais ils ne

me l'ont pas dit à moi, en tout cas, et ça ne doit pas dépasser ce taux-là, ce pourcentage. D'une façon générale, les chefs d'Etat africains savaient qu'ils pouvaient compter sur le nouveau président de la République française qui a passé de très longues périodes de sa vie à se préoccuper des problèmes de l'Afrique. S'il est un domaine dans lequel j'ai vécu et où j'ai approché les choses et les hommes, c'est bien celui-là et nul ne pouvait douter de ma volonté de resserrer s'il était besoin les liens avec l'Afrique et particulièrement, naturellement, l'Afrique francophone. Bon, alors là c'est dit, quant à cette espèce de répétition constante rassurer, rassurer qui ? Si vous voulez bien me le signaler, alors j'essayerai de rassurer ceux qui sont inquiets. Mais je ne sais pas qui c'est.\

Question.- ...

- Le Président.- Alors là je suis sec. Qu'est-ce que vous voulez que vous dise de plus ? La justice dans nos relations c'est le respect mutuel. Et c'est la franchise. Par exemple lorsqu'on nous présente un plan de co-développement ça ne consiste pas à dire d'accord, d'accord. Ça consiste à dire, eh bien examinons les conditions dans lesquelles cet investissement peut être rentable. Je ne dis pas utile. Utile c'est au pays d'en juger. Rentable, efficace, alors si on nous demande une part de ces investissements naturellement ça nous regarde et ça, il faut le dire dès le début. Comme ça c'est franc, on le sait. Et comme je vous disais ce qu'on fera et ce qu'on ne fera pas, ce qu'on pourra faire et ce qu'on ne pourra pas faire, on ne dira pas oui à tout, mais en veillant bien à ne pas nous substituer au pays en question pour dire c'est utile, ce n'est pas utile. Si moi, si le ministre compétent, estime que cela n'est pas raisonnable, eh bien que le pays en question s'adresse à d'autres que nous, et puis c'est tout. Nous n'irons pas les gêner. Donc c'est la franchise, l'honnêteté dans la discussion, l'initiative appartenant au seul pays, souverain, sur lequel ces investissements s'appliqueront, puis si on nous demande notre concours nous donnerons notre opinion technique et financière. Voilà, c'est tout, c'est aussi simple que cela. C'est la justice, c'est respecter, c'est se respecter mutuellement. Mais par contre nous n'avons pas à nous préoccuper du reste, je veux dire que s'il existe certaines injustices inhérentes à l'histoire, inhérentes aux rigueurs de la nature, notre devoir est de tenter de les corriger peu à peu en accord avec les pays d'Afrique lorsqu'on nous le demandera, mais si on ne nous le demande pas, nous n'aurons pas à intervenir.\

Question.- ...

- Le Président.- Elle ne va pas dans le sens de l'unité, mais vous savez, l'OUA, elle est comme les autres institutions internationales. Je veux dire qu'elle est nourrie de contradictions. Et si elle parvient précisément à dominer ces contradictions comme ça été le cas jusqu'ici et comme je l'espère ce sera le cas plus tard, c'est parce qu'en face de ces contradictions il y a un intérêt supérieur. Cet intérêt supérieur c'est que l'Afrique puisse elle-même arbitrer ses propres conflits et c'est cette volonté politique supérieure qui doit continuer, selon moi, de prédominer. Mais qu'il y ait des conflits c'est la nature des choses. Vous me dites que vous me posez une question un peu plus particulière et un peu plus spécifique et parce que je comprends assez vite le deuxième degré, ça veut dire voilà, la majorité des pays francophones sont plutôt du côté de ceux qui protestent contre la décision prise à Addis-Abeba touchant aux représentants sahraouis, polisaros, alors est-ce que du moment que les pays francophones réagissent comme cela, de quel côté se trouvent les pays qui ne sont pas francophones et qui eux acceptent cette intervention. Est-ce que cela veut dire que la France, par ce biais, ne serait pas partie. Nous ne le sommes pas. A-compter du moment où nous avons dit ce que nous pensions, et ce que nous pensions c'est que la voix du référendum, de l'autodétermination du peuple sahraoui c'est la sagesse. Tout ce qui permettra d'aboutir à ce choix démocratique sera bon, tout ce qui le retardera sera fâcheux. Mais je ne suis pas sûr, madame, que les positions des uns et des autres soient exactement celles que vous avez traduites et qu'on retrouve, il faut le dire, un peu partout. Je ne crois pas que les pays qui ont soutenu la résolution d'Addis-Abeba abandonnent pour autant le processus du référendum, je ne le crois pas du tout. Je crois qu'ils continuent de penser qu'ils ont au niveau des organisations politiques des contacts et des reconnaissances à faire à l'égard du polisarario, au-niveau des chefs d'Etat des décisions à prendre mais ils maintiennent le processus du référendum. Car seul le référendum pourra dire quelle est la destination de ce territoire du Sahara occidental. C'est un petit peu moins contrasté que votre intervention semblait le décrire. C'est vrai que d'un côté il y a 26 pays, 26 en gros, car cela change quelquefois, mais c'était le dernier chiffre, qui marquent leur accord sur cette décision. d'autres qui sont contre. C'est vrai que les pays francophones sont d'une façon générale

accident, et autres qui sont commises et qui ne sont pas réservés sur cette position. La France n'y a pas joué de rôle particulier, mais si vous voulez connaître ma position, je viens de vous la dire.\